



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°31
Réunion du 11 avril 2024

Animateur : M. SABANI (CD)
Présent(e)s : Mme LOMON - M. FOFANA

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE
DU
CLUB**

**GUIDE
DU
CLUB**

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
? Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
? Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
? Foot à 5 : (U6 - U9)	/
? Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
? Engagement Coupes	16,00 €
? Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
? Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
? Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
? Frais de publications	60,00 €
? Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
? 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
? 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
? 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
? Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	/
? Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	50,00 €
? Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	100,00 €
? Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le <u>VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)</u>	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
? Retard de transmission de FMI	9,50 €
? Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après <u>mardi 12h00</u>	10,00 €
? 1 ^{er} demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1 ^{er} vendredi 12h suivant le match)	/
? Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
? Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2 ^{ème} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3 ^{ème} vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	30,00 €
Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	
? Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €
Licences / Qualification	
? Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
? Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
? Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
? Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
? Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
? Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
? Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
? Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
? Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
? Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
? Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

Terrains	
• Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
• 1 ou 2 matchs	85,00 €
• 3 matchs ou +	170,00 €
• 6 mois ou +	320,00 €
• Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
• Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
• Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
• Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
• Appels réglementaires	64,00 €
• Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
• Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
• Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
• Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
• Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
• Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
• Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
• Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
• Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
• Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
• Forfait avisé, <u>avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)</u>	/
• 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
• 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
• 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
• Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23.1 du R.S.G. 92	30,00 €
• Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
• Forfait général	180,00 €
• Forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
• Phase Elimatoire	25,00 €
• 1/8 de Finale	40,00 €
• 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
• Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
• Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
• Par avertissement	8,00 €
• Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
• Fumigènes	à partir de 500,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
● Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	
● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

INDEMNITÉS

1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
● Pour les matchs de U16	26,50 €
● Pour les matchs de U14	21,50 €

2. Arbitres officiant en Futsal :

● Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
● À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
● Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

● Contrôle des terrains	50,00 €
● Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
● Contrôle du gymnase	40,00 €
● Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

N°dossier	Date mail	N° club	Club	Demande	Retour de la CCCD
SEMAINE du 05/04/2024 au 11/04/2024					
Dossier N°564	04/04/2024	540587	NEUILLY OLYMPIQUE	Forfait avisé : SENIORS D5 du 07/04/2024 – n°27097350 COURBEVOIE SPORTS 3 / NEUILLY O. 3	NEUILLY O. 3 : -1 point (0 but) COURBEVOIE SPORTS 3 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé de l'équipe NEUILLY O. 3
Dossier N°565	04/04/2024	500692	MEUDON AS	Forfait avisé : SENIORS D5 poule B du 07/04/2024 - n°25925374 JEUNES D'ANTONY 2 / MEUDON AS 2	MEUDON AS 2 : -1 point (0 but) JEUNES D'ANTONY 2 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe MEUDON AS 2 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°566	04/04/2024	613040	SANOFI	Forfait avisé : ANCIENS D4 du 07/04/2024 – n° 25923293 SANOFI 31 / PARIS ANTILLES FOOT 31	SANOFI 31 : -1 point (0 but) PARIS ANTILLES FOOT 31 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe SANOFI 31 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°567	05/04/2024	552274	LES PETITS PAINS	Nous informe de l'indisponibilité du gymnase pendant les vacances scolaires. SENIORS D5 poule A du 07/04/2024 – n°27185336 LES PETITS PAINS 1 / VLG FOOT 92 1	Suite à l'indisponibilité des installations pour le club des PETITS PAINS, La 3CD décide de reporter la rencontre au DIMANCHE 28 AVRIL 2024.
Dossier N°568	05/04/2024	581476	FUTSAL CHAVILLE	Réception courriel de la Ville de Chaville, nous informant de l'indisponibilité du gymnase Colette Besson le 7 avril 2024. FUTSAL U15 du 07/04/2024 – n°27876307 ASF CHAVILLE 92 1 / FUTSAL PAULISTA 1	Suite à l'indisponibilité des installations de FUTSAL CHAVILLE, La 3CD vous informe que la rencontre est reportée à une date ultérieure.
Dossier N°569	05/04/2024	500748	VANVES STADE	Forfait avisé hors délais : U14 D5 poule consolante A du 06/04/2024 – n°27786703 SURESNES JS 23 / VANVES STADE 23	VANVES STADE 23 : -1 point (0 but) SURESNES JS 23 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe VANVES STADE 23 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)

Dossier N°570	05/04/2024	500748	VANVES STADE	Forfait avisé hors délais : SENIORS D4 du 07/04/2024 – n°27122975 CHAVILLE FC 2 / VANVES STADE 2	VANVES STADE 2 : -1 point (0 but) CHAVILLE FC 2 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe VANVES STADE 2 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°571	05/04/2024	546883	GARCHES VAUCRESSON FC	Forfait avisé hors délais : ANCIENS D4 du 07/04/2024 – n°25923291 GARCHES VAUCRESSON 32 / MONTRouGE GS 32	GARCHES VAUCRESSON 32 : -1 point (0 but) MONTRouGE GS 32 : 3 Points (5 buts) 2eme Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe GARCHES VAUCRESSON 32 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°572	06/04/2024	563778	NEUILLY FUTSAL	Forfait avisé hors délais : FUTSAL U15 du 07/04/2024 - n°27876304 PUTEAUX FUTSAL 1 / NEUILLY FC 92 1	NEUILLY FC 92 1 : -1 point (0 but) PUTEAUX FUTSAL 1 : 3 Points (5 buts) 2eme Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe NEUILLY FC 92 1 + frais arbitrage à la de NEUILLY FC 92 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°573	06/04/2024	511880	VILLE D'AVRAY	Forfait avisé hors délais : SENIORS D4 du 07/04/2024 - n°27122978 FONTENAY AUX ROSES 1 / VILLE D'AVRAY US 2	VILLE D'AVRAY US 2 : -1 point (0 but) FONTENAY AUX ROSES 1 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe VILLE D'AVRAY US 2 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°574	09/04/2024		3CD	FUTSAL D1 du 28/04/2024 – n°26086508 JABC 1 / SEVRES FUTSAL 1	Suite à la décision de la Ligue de Paris de retirer du classement les installations de Bois-Colombes non conforme pour les matchs de championnats, La 3CD demande au club de JABC de trouver un terrain de repli au plus tard pour le vendredi 19 avril 2024 pour la rencontre ou d'inverser la rencontre.

Dossier N°575	10/04/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé JSC NANTERRE : U14 D5 poule consolante B du 06/04/2024 - n°27786896 ANTONY FOOT EVOLUTION 24 / JSC NANTERRE 22	JSC NANTERRE 22 : -1 point (0 but) ANTONY FOOT EVOLUTION 24 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe JSC NANTERRE 22 + frais arbitrage à la charge de JSC NANTERRE Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°576	10/04/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé des CHEMINOTS OUEST : U16 D5 poule consolante B du 07/04/2024 - n°27785747 COURBEVOIE SPORTS 24 / CHEMINOTS OUEST 22	CHEMINOTS OUEST 22 : -1 point (0 but) COURBEVOIE SPORTS 24 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe CHEMINOTS OUEST 22 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°577	10/04/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé NANTERRE ES : ANCIENS D1 du 07/04/2024 - n°25913660 JSC NANTERRE 32 / NANTERRE ES 32	NANTERRE ES 32 : -1 point (0 but) JSC NANTERRE 32 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe NANTERRE ES 32 + frais arbitrage à la charge de NANTERRE ES Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)

II. FDM/FMI MANQUANTES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Futsal U13	Poule Unique	06/04/2024	27604939	2	Neuilly Fc 92	1	Gennevilliers Soccer
U14 D2	Poule Unique	06/04/2024	26084475	21	Villeneuve La Garen	21	Plessis Robinson Fc
U16 D5	Poule Consolante A	07/04/2024	27785679	23	Antony Foot Evolutio	24	Issy Les Mx Fc
U16 D1	Poule Unique	07/04/2024	25948599	23	Boulogne Bil. Ac	23	Montrouge F.C. 92
Futsal U15	Poule Unique	07/04/2024	27876305	1	Chatillon Foot Salle	1	Asnieres Futsal 92
Anciens D2	Poule Unique	07/04/2024	25921075	31	Fontenay Aux Roses	31	Boulogne Bil. Ac
U16 D3	Poule Unique	07/04/2024	25948793	23	Rueil Malmaison Fc	23	Issy Les Mx Fc

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Futsal U13	Poule Unique	30/03/2024	27604930	1	Chatillon Foot Salle	1	Futsal Paulista

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Date de match	Poule	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
U13	30/03/2024	Poule B	27517226	3	Bagneux Com	4	Issy Les Mx Fc

- **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Compétition	Date de match	Poule	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
U12	23/03/2024	Poule B	27499419	24	Asnieres Fc	22	Sceaux Fc
U12E	23/03/2024	Poule A	27489357	22	Boulogne Bil. Ac	21	Neuilly O.
U12	23/03/2024	Poule F	27500255	23	Boulogne Bil. Ac	23	Racing Club France
U12	23/03/2024	Poule D	27499861	23	Rueil Malmaison Fc	22	As Ararat Issy
U11	23/03/2024	Poule H	27487921	1	Sceaux Fc	1	Meudon A.S.
U11	23/03/2024	Poule I	27488056	2	Sceaux Fc	2	Meudon A.S.
U11	23/03/2024	Poule J	27488176	3	Sceaux Fc	3	Meudon A.S.
U11	23/03/2024	Poule G	27487669	2	Suresnes J.S.	2	St Cloud Fc

III. COUPES

2ème TOUR				
HDS U18 FEMININES				
27/04/2024	Csm Clamart Foot	1	Villeneuve Garenne	1

2ème TOUR				
HDS SENIORS FEMININES				
20/04/2024	Asnieres Fc	1	Boulogne Bil. Ac	1
20/04/2024	Bagneux Com	1	Rueil Malmaison Fc	2
Exempts				
Fc Blr 1				
Racing Cff 1				

4ème TOUR				
HDS U14				
13/04/2024	Antony Foot Evolutio	21	Colombienne Foot Es	21
13/04/2024	Asnieres Fc	21	Boulogne Bil. Ac	23
5ème TOUR				
HDS U14				
20/04/2024	Issy Les Mlx Fc	22	Colombienne Foot Es 21 ou Antony Foot E. 21	
20/04/2024	Suresnes Js	21	Asnieres Fc 21 ou Boulogne Bil. Ac 23	
20/04/2024	Chaville Fc	21	Gennevilliers Csm	21
20/04/2024	As Ararat Issy	21	Levallois Sc	21

5ème TOUR				
HDS U16				
21/04/2024	Nanterre Es	23	Boulogne Bil. Ac	24
21/04/2024	Plessis Robinson Fc	21	Sevres Fc 92	21
21/04/2024	St Clouf Fc	21	Rueil Malmaison Fc	22
21/04/2024	Courbevoie Sports	21	Bagneux Com	21
Exempts				
Garenne Colombes Af 2				

Quart de Finale				
HDS U18				
21/04/2024	Courbevoie Sports	21	Rueil Malmaison Fc	21
21/04/2024	Issy Les Mlx Fc	22	Issy Les Mlx Fc	23
21/04/2024	Nanterre Es	22	Colombienne Foot Es	21
21/04/2024	Fc Bourg La Reine	21	Clichy S/Seine Us	21

5ème TOUR				
HDS SENIORS				
14/04/2024	As Ararat Issy	2	Nanterre Es	2
14/04/2024	Suresnes Js	3	Racing Club France	2
6ème TOUR				
HDS SENIORS				
27/04/2024	Clichy S/Seine Us	1	Montrouge Fc 92	2
28/04/2024	Boulogne Bil. Ac	2	Neuilly O.	1
28/04/2024	Fc Bourg La Reine	1	As Ararat Issy 2 ou Nanterre Es 2	
28/04/2024	Courbevoie Sports	2	Suresnes Js 3 ou Racing Club France 2	

8ème de Finale				
HDS ANCIENS				
28/04/2024	Csm Clamart Foot	32	Nanterre Es	32
28/04/2024	Cheminots Ouest L As	31	Antony Foot Evolutio	31
28/04/2024	Clichy S/Seine U.S.	31	Bagneux Com	31
28/04/2024	Fc Bourg La Reine	31	Clichy Veterans Foot	31

1er TOUR				
HDS FOOT ENTREPRISE				
20/04/2024	Metro Foot.	1	Pwc Fc	1
2ème TOUR				
HDS FOOT ENTREPRISE				
20/04/2024	Orange Issy	4	Accenture As	1
20/04/2024	Hec Panathenees	1	Bourse Paris As	1
3ème TOUR				
HDS FOOT ENTREPRISE				
20/04/2024	Orange Issy	3	Ca Sports	1
Exempts				
Epinettes Espagnol 1				

2ème TOUR				
HDS LOISIRS SENIORS				
22/04/2024	Colombes Lso	1	Sevres F.C. 92	2
Quart de Finale				
HDS LOISIRS SENIORS				
20/04/2024	Les Jogga Colombes	1	Media Fc	1
22/04/2024	Sevres Fc 92	1	Supporters st Etienne	1
Exempts				
Sceaux Fc 1				

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.